

Femmes : protester publiquement contre l'inacceptable

Femmes invisibles (Calmann-Lévy, 2008) n'est pas un livre qui porte sur l'intégration, le métissage de la société française, la « diversité », les immigrés, les minorités et autres semblables thématiques dans l'air du temps. Ce sont seulement certaines femmes et jeunes filles de certains groupes nationaux et sociaux qui ont transporté dans l'espace public des différends privés. Leur surmédiatisation a bien plus opacifié leur univers et leur condition d'existence qu'éclairci le travail à l'œuvre, dedans et dehors, pour accéder à un statut de sujet. Elles ont accompli cet acte de protestation contre la violence qu'elles subissaient et cette demande de réparation en justice par la médiation de la lettre, du courrier électronique et du téléphone. Autant de compétences et de ressources inégalement distribuées au sein de populations dont on a tendance à oublier que leur caractéristique première est d'être majoritairement issues des classes populaires. Leur volonté d'enrayer le cycle infernal de la violence a aussi produit un matériau unique et très précieux. Pour plusieurs raisons, tout d'abord, nous sommes en présence de lettres manuscrites et de courriers email dans lesquels des femmes et des jeunes

filles, principalement issues de l'immigration, exposent pour la première fois des souffrances privées et une volonté (dans leur majorité) de porter leur plainte dans l'espace public (association, commissariat, tribunal, procureur, avocat, etc.). La plainte doit être entendue comme un tort qui demande à être reconnu, autrement dit qui ne doit pas échapper à une exigence de justice ou qui demande à être départagée en justice. Ensuite, le caractère nouveau et original de la parole de ces femmes qui ont décidé de protester publiquement contre l'inacceptable tient au fait que cette parole écrite n'est pas le résultat d'une sollicitation ou la construction d'un système de justification par procuration (avocat ou psychologue qui relate les problèmes de leur client ou de leur patient). Enfin, l'exposition écrite de souffrances singulières et l'aspiration à transformer sa plainte en un tort reconnu permet à la personne de (re)mettre de l'ordre dans le monde de ses malheurs et permet du même coup au sociologue d'accéder à l'univers des personnes et à leur sens du juste et de l'injuste.

Smaïn Laacher,
sociologue, Ecole des hautes études
en sciences sociales (EHESS)



Les rendez-vous du Centre de Ressources

- Dans le cadre du programme Habitat, Logement, Cadre de vie :

INVITATION AUX DÉBATS D'ACTUALITÉ

● L'Etat du mal logement en France : rapport annuel 2009 de la Fondation Abbé Pierre

Intervenant : **Christophe ROBERT**, directeur des études et de l'animation territoriale à la Fondation Abbé Pierre.

Mardi 3 mars de 14 h à 17h

Participation gratuite
Inscription obligatoire : www.crpve91.fr

● Les dynamiques des Agenda 21 de l'Essonne : développement durable intégré et renouveau de la démocratie participative

Intervenantes : **Evelyne Bouzzine**, directrice du CRPVE et **Carole Pourchez**, chef de l'unité des projets de développement durable à la DIREN.

jeudi 26 mars de 14 h à 17h

Participation gratuite
Inscription obligatoire : www.crpve91.fr

PROCHAINES FORMATIONS

- Dans le cadre du programme de formation pour les associations en politique de la Ville

● Le cadre juridique Lundi 30 et mardi 31 mars

● Le cadre comptable de base Lundi 6 et mardi 7 avril



DÉBAT D'ACTUALITÉ

À LA SUITE DU 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

SÉCURITÉ DES FEMMES : DE LA VIOLENCE PRIVÉE À LA RECONNAISSANCE DU TORT

mardi 10 mars DE 14H À 17H

Avec **Smaïn LAACHER**, sociologue, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), expert auprès du H.C.R.
et **Fatou DIOUF**, présidente de Femmes Solidaires (91)

A la Maison Départementale de l'Habitat, 1Bd de l'écoute S'il Pleut - 91000 Evry

Participation gratuite - inscription obligatoire sur :
www.crpve91.fr - rubrique "Agendas"



Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat
Bd de l'écoute-S'il-Pleut - 91000 Evry
Tél : 01.64.97.00.32 Fax : 01.64.97.00.33
E-Mail : direction@crpve91.fr
Site Internet : <http://www.crpve91.fr>

Directrice de publication : Evelyne Bouzzine
Chargé d'infos : Olivier Nowak
Dépot légal : juin 2007 . ISSN : 1957-7400

L'actualité régionale

● LES SECONDES ASSISES REGIONALES DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Pour ce second rendez-vous, Il s'agit de garantir la mise en œuvre effective d'une EEDD pour tous, à tous les échelons territoriaux de notre région. Dix ans après les premières Assises régionales de l'Éducation à l'Environnement, l'ambition du Collectif de l'éducation à l'environnement francilien, est d'élaborer les orientations stratégiques nécessaires au développement de l'EEDD en Île-de-France. Du 25 au 27 mars renseignements et inscription sur <http://assises2009.ceef.eu/>

● ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ILE-DE-FRANCE

Sur Internet depuis le 4 février, un nouvel outil répertorie quelques 400 structures sociales et solidaires franciliennes. Cet annuaire a été développé par le centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, l'Atelier Idf. Que vous soyez consommateurs, professionnels, porteurs de projets, ou collectivités, vous trouverez toutes les infos sur <http://www.atelier-idf.org/>

L'actualité Nationale

● PROJET DE LOI DE MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

La version issue de la Commission Mixte Paritaire (CMP) a été adoptée conjointement par l'Assemblée Nationale et le Sénat le 19 février 2009.

A noter que la CMP a adopté différents amendements sur la réforme du 1% logement. La CMP a d'autre part adopté un amendement donnant au Préfet la possibilité d'instituer le droit de préemption urbain dans les communes faisant l'objet d'un arrêté de carence en matière de logements sociaux. Des députés et sénateurs PS ont déposé un recours devant le conseil constitutionnel contre la loi le 24 février.

● LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2009. Cette année le thème retenu nous sensibilisera à la consommation durable. L'objectif : provoquer une prise de conscience et donner au citoyen les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable. Renseignements sur : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

FOCUS

Sur la concertation à Athis-Mons dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du Noyer Renard.

Propos recueillis auprès de Liz LANGLEY-SEGUES, chargée de mission renouvellement urbain et Dominique LEBORGNE, coordonnateur GUP à la Ville d'Athis-Mons.

Quelles actions de concertation sont menées au Noyer-Renard (notamment dans le cadre de la Rénovation urbaine)?

■ Il y a tout d'abord l'exposition dans le hall de la mairie annexe. Le coordonnateur GUP, présent dans les locaux, peut recevoir les personnes désireuses d'avoir plus d'informations.

■ Régulièrement des réunions publiques sont organisées. Elles sont à l'initiative du bailleur ou de la municipalité.

■ Les ateliers urbains sont des lieux privilégiés pour transmettre l'information sur les travaux mais aussi pour entendre les réflexions des habitants.

■ Dans le cadre de ces ateliers urbains, plusieurs « diagnostics en marchant » ont eu lieu au démarrage des études de maîtrise d'œuvre. Ceux-ci ont permis de mieux savoir comment

vit un secteur (circulation interne, éclairage etc..) et d'alimenter les études par le vécu des habitants. Dans ce sens, il y a une certaine « co-élaboration » avec des choix possibles (noms de rues, mobilier d'aires de jeux...).

■ Avec l'action « Un renard derrière la porte » il s'agissait d'accompagner des habitants dans le projet mais aussi de leur offrir un temps de parole à travers la réalisation et l'exposition d'une œuvre artistique. C'était une expérience très positive et en ce sens, nous travaillons avec les différents acteurs du quartier pour que tous les projets portés aient comme toile de fond le projet de renouvellement urbain.

Quelles sont vos motivations (et vos réticences) à engager une démarche de concertation? Vos atouts et vos difficultés?

La démarche de concertation est essentielle puisqu'elle permet aux habitants de s'approprier le projet et non plus le subir. Ceci étant, une des principales difficultés est le temps nécessaire à sa mise en œuvre : le temps de l'ANRU est trop court pour une véritable concertation qui associerait les habitants bien en amont du projet. Il faut savoir aussi que la concertation demande de partager un langage commun pour faciliter les échanges

entre habitants et techniciens. Elle demande aussi de l'endurance pour tenir le temps du projet.

Afin de développer des actions plus attractives qui « draineraient » un public plus important, il y aurait besoin d'une ingénierie plus conséquente. Néanmoins, mettre en place des projets culturels et artistiques autour du projet de renouvellement urbain est déjà un atout pour toucher un public plus large.

Quelles sont les questions qui mobilisent le plus les habitants d'après votre expérience ?

Les problèmes abordés sont d'abord ceux liés à la vie quotidienne. La mise en place d'un chantier perturbe généralement moins les habitants que la dégradation de leur cage d'es-

calier. L'avenir du commerce et la nécessité de le maintenir aussi est un thème récurrent. Les grandes orientations, les échéances à plus long terme mobilisent moins.

FORMATION

LA CONCERTATION COMME PROJET - DE LA STRATÉGIE AU PLAN D'ACTION

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril

Avec **Francis RATHIER**, sociologue, responsable du Bureau d'Etudes et de Recherches Sociologiques (BERS)

Cette formation proposera des outils et une méthode et amènera les participants à préfigurer un plan d'action pour mettre en œuvre une démarche de concertation.

A la Maison Départementale de l'Habitat, 1Bd de l'écoute S'il Pleut - 91000 Evry

Inscription obligatoire sur : www.crpve91.fr - rubrique "Agendas"

